

Plateforme électronique – publication : 17 novembre 2023

### MUNICIPALITE DE SAVIESE *Décision*

**Titre de la décision :**

Classement des objets caractéristiques du site et à protéger d'importance communale, Drône et Monteiller.

**Texte de la décision :**

Conformément à la législation relative à la protection de la nature, du paysage et des sites (en particulier les art. 9 ss LcPN et 13 ss OcPN) et à la législation relative aux résidences secondaires (en particulier les art. 9 LRS et 6 ORSec et 4 du décret d'application de la loi fédérale sur les résidences secondaires), la Municipalité de Savièse soumet à l'enquête publique pendant trente jours, soit du 17 novembre au 17 décembre 2023, le dossier relatif au classement des objets caractéristiques du site et à protéger d'importance communale figurant dans l'inventaire suivant : Inventaire du patrimoine bâti du village de Drône et du hameau de Monteiller (Savièse).

**Moyen de droit / Consultation :**

Les dossiers y relatifs peuvent être consultés auprès du service technique de la Municipalité de Savièse, aux heures d'ouverture du guichet, soit du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00, ainsi que le mercredi de 14h00 à 17h30.

Les oppositions dûment motivées doivent être adressées par écrit au Conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication, sous pli recommandé.

Celui qui n'a pas formé opposition dans les délais ne peut plus faire valoir ses droits, dans la procédure, sauf si des modifications éventuelles sont apportées ultérieurement au dossier de classement.

**Point de contact :**

Commune de Savièse  
Rue de St-Germain 50  
1965 Savièse

**Délai**

Expiration du délai: 17.12.2023

Savièse, le 17 novembre

L'ADMINISTRATION COMMUNALE